

INTITULE DE L'EMPLOI :
Animateur développement social local / référent famille

Statut – temps de travail : 35h en CDI
Convention Collective : des Centres sociaux et Socioculturels

EMPLOI REPERE DE RATTACHEMENT : ANIMATEUR

Pesée 506

1. Mission générale

Conduit le projet centre social : impulse des dynamiques collectives en interne et en externe auprès des habitants et des adhérents. Cette mission s'inscrit dans le cadre, des actions du centre social et des actions de développement social local sur le territoire.

A partir de sa connaissance approfondie du public et du territoire, il développe et accompagne des dynamiques collectives d'habitants et d'usagers, dans le domaine socio-économique, culturel /éducatif et socio politique dans une finalité de « citoyenneté active ». A ce titre il a à charge la création et le développement de collectifs d'habitants.

Il recherche les compétences, les moyens matériels pour la bonne réalisation des actions : il élabore des projets après concertation avec la directrice

Il organise la mise en œuvre, le suivi et le bilan des projets, ainsi que la mise en lien des actions en mettant en place des indicateurs qualitatifs et quantitatifs à destination de son hiérarchie et des organismes financeurs (CAF, Mairie, Conseil Départemental, ...)

Il gère et rend compte des documents administratifs liés aux actions engagées.

Il assure l'information en direction du public, et des partenaires institutionnels sur les actions programmées.

- Il impulse une dynamique avec les autres secteurs d'activités.
- Il assiste aux réunions du pôle animation famille
- Il développe des partenariats extérieurs en lien avec sa mission.

2. TACHES A EFFECTUER :

- **De l'accueil vers une approche collective**

Association des Centres Sociaux et Familiaux d'Annonay .CSF.

Dans le cadre de sa mission le référent famille est amené à assurer un accueil social individualisé des habitants :

Il ou elle assure des Actions Educatives et recherche des solutions collectives liées aux problématiques sociales des familles.

- Proposer des projets impliquant les publics
- Etre à l'écoute des initiatives individuelles des habitants et les accompagner vers des réalisations collectives
- Elaborer les bilans d'actions et bilans financiers

• Animations de territoire et actions collectives

Mettre en œuvre et suivre des collectifs d'habitants

- Etre à l'écoute des préoccupations individuelles et collectives par un travail de proximité avec une attention plus particulière sur les quartiers politique de la ville
 - Mettre en œuvre et accompagner des actions collectives à partir des envies d'agir des habitants et des jeunes (création d'une aire de jeux, projet d'amélioration des transports, du logement...) et permettre le vivre ensemble
 - Travailler en relation avec les élus et les associations locales.
- Proposer des outils d'évaluation de l'activité qui associent les utilisateurs.

• De façon générale

- Etablir les projets en lien avec le projet social de la structure pour chaque année civile,
- Réserver les activités en fonction du programme trimestriel ou annuel dans le cadre budgétaire fixé
- Effectuer les travaux administratifs liés :
 - à son temps de travail
 - aux activités (inscriptions, états de présence, éléments comptables (caisse, banque, factures), courriers etc...)
- Assurer la communication (plaquettes, presse, radio) ; en avoir l'initiative et en lien avec l'assistante de direction et de communication après avis de la direction,
- Participer au travail d'équipe interne et aux actions « transversales »,
- Participer à la programmation culturelle ou programmation famille
- Rédiger les projets et bilans des activités en charge ; transmettre les informations nécessaires à la direction, bilan d'activités intermédiaires, annuelles.

Il impulse une dynamique auprès de l'équipe d'animation des secteurs enfance jeunesse et adulte, il effectue un rôle d'animation et de formation auprès des animateurs de secteurs.

3. RESPONSABILITES :

- Etre vigilant sur le caractère social de la démarche,

- Assurer les services dans un cadre légal,
- Respecter les orientations du Centre et les valeurs définies par le centre social,
- Discrétion professionnelle absolue.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

N + 1 coordinateur du centre social

4. COMPETENCES NECESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI :

SAVOIRS (Connaissances) :

- **Diplômes requis** : CESF / DUT Carrières sociales .
- **Niveau d'études demandé** : Bac +2
- **Expériences souhaitées** : expériences d'animation et de responsabilité dans un poste identique avec une expérience dans le développement social local.
- **Formations** : formations complémentaires dans le domaine de l'animation et du développement social local souhaitées

SAVOIR FAIRE (Pratiques) :

- Maîtrise des techniques d'animation et d'encadrement,
- Maîtrise de plusieurs outils d'animation,
- Informatique (traitement de texte, tableurs, bases de données Word, Excel, Publisher),
- Capacité de rédaction et de conception de dossiers,
- Notions de comptabilité et de gestion ; notions d'économat.

SAVOIR-ETRE (COMPORTEMENT) :

- Capacité d'analyse, et de synthèse
- Esprit d'initiative, autonomie, sens des responsabilités,
- Capacité de travail en équipe,
- Qualités relationnelles,
- Ouverture, écoute, tolérance, rigueur.

**Envoyer un CV et Lettre de Motivation
A M. Le président Patrick Roucoux
3 rue Jean Joseph Besset
07100 Annonay**

csx.annonay.coordonord@gmail.com

Avant le 9 juin 2017